

SOMMAIRE

LA CRISE POLITIQUE	1
▶ Préparatifs électoraux, amnistie, candidatures à la présidentielle	1
Préparatifs techniques, campagne électorale.....	1
Mise en œuvre de l'amnistie	2
L'impasse provoquée par les décisions contestées de la Cour électorale	2
▶ La SADC, l'UA et l'UE face à la nouvelle donne électorale, diplomatie, coopération	10
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	11
▶ Droits des femmes, enfance, éducation.....	11
▶ Santé	12
▶ Insécurité	12
▶ Justice, gouvernance.....	13
▶ Médias.....	13
ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT	13
▶ Exploitation des ressources minières.....	13
▶ Trafics de bois précieux.....	13
▶ Environnement, calamités	14
▶ Divers	14

LA CRISE POLITIQUE

▶ Préparatifs électoraux, amnistie, candidatures à la présidentielle

Préparatifs techniques, campagne électorale

03/06 - Lalao Ravalomanana multiplie les opérations de charme vis-à-vis des églises protestantes. Depuis son retour à Madagascar, et particulièrement à la suite de l'officialisation de sa candidature, l'ancienne première dame n'a eu de cesse de tenter de séduire les croyants des églises réformées (FJKM) dont elle fait partie, en organisant des visites de temple ou en répondant aux invitations des officiants. La candidate a fait une intervention remarquée auprès des fidèles « *Jesosy mamonjy* », très implantée dans le pays.

14/06 - Interview de Lalao Ravalomanana par L'Express : « *Moi présidente, lui gèrera Tiko* »¹. L'ex-première dame candidate se félicite de l'amélioration de la santé de sa mère, dont l'état préoccupant avait été à l'origine de sa décision de rentrer au pays. A la question « *Reviendrez-vous en Afrique du Sud lorsqu'elle se portera mieux, comme il était prévu ?* », elle répond : « *Je prierai afin de voir ce qui est bien pour le pays* ». Pour justifier le fait qu'elle ait décidé de se porter candidate, elle explique que c'est la découverte de l'état de détresse de la population qui l'a convaincu de déposer son dossier, encouragée en cela par la mouvance de son époux. « *Pour moi, cet appel vient de Dieu. Et mon objectif est que les Malgaches se tournent vers Dieu* », déclare-t-elle. Il faut donner aux plus vulnérables la nourriture spirituelle mais « *il faut aussi s'occuper de la nourriture pour le corps* ». Lalao Ravalomanana affirme qu'elle n'a signé aucun engagement de renoncer à la politique comme condition de son retour au pays, elle a d'ailleurs refusé de s'exprimer sur des sujets politiques jusqu'à son dépôt de candidature. Elle estime que tout malgache a le droit de postuler pour un mandat électif, c'est un droit inaliénable. La lutte contre la pauvreté et l'insécurité des familles est sa seule motivation. Il ne peut lui être fait le reproche de constituer un facteur de blocage au processus électoral. S'agissant de son programme économique elle déclare avoir reçu de

¹ Cf. Blog Justmad - <http://p9.storage.canalblog.com/92/49/448497/87510073.pdf>

Dieu le talent de diriger une grande entreprise qui a traversé avec succès bien des épreuves. Et de conclure : « *Quand je serai présidente, ce sera son tour [celui de Marc Ravalomanana] de diriger l'entreprise [Tiko]. Il est impossible que des époux dirigent ensemble un pays* ».

Le Groupe des experts nationaux (GEN) réclame la transparence du financement des campagnes électorales avec plafonnement des dépenses.

Mise en œuvre de l'amnistie

03/06 - La Commission spéciale au sein de la Cour suprême publie une nouvelle liste des amnistiés de plein droit. Etienne Hilaire Razafindehibe, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, fait partie des bénéficiaires. C'est également le cas des généraux Polycarpe Rakotondrahasina et Iandro Fenomana-na.

L'impasse provoquée par les décisions contestées de la Cour électorale

01/06 - Communiqué du SeFaFi : « Agir en responsables »². Extraits : Madagascar est aujourd'hui dans une impasse totale, en raison de décisions irréflechies et non conformes à la loi prises par les acteurs politiques qui ne songent qu'à leurs intérêts personnels alors qu'ils sont en charge des intérêts du pays. La CES a arrêté une liste de 41 candidats, dont trois ont été contestés pour des motifs différents et partiellement justifiés. Le SeFaFi s'était indigné de cette mascarade mais il avait pris acte d'une décision qui s'impose sans recours, tout en précisant que le calendrier électoral ne devait pas être une nouvelle fois remis en question. Le médiateur de la SADC allait dans le même sens. **Aujourd'hui, la communauté internationale, SADC en tête, récuse les trois candidatures litigieuses. Ce faisant, elle oblige Madagascar à commettre « d'autres irrégularités ». La question à résoudre d'urgence est celle d'un éventuel report des élections.** Pour la CENIT, l'échéance du 24 juillet peut être tenue. La question des candidatures ne peut pas être invoquée en faveur d'un report. **L'argument du « cas de force majeure » invoqué par Andry Rajoelina, le CRM, le CSC et les forces armées relève de « l'arnaque politique ».** Et l'hypothétique réconciliation ne peut pas davantage servir de prétexte. **Le seul obstacle est le refus évident de certains candidats de se plier à l'obligation de démissionner dans les délais prescrits.** Il revient au parlement de voter d'urgence la loi qui organise l'intérim du président de la Transition. Le CST doit destituer son président qui se met hors-la-loi en ne démissionnant pas et en élire un nouveau. La CENIT doit saisir la CES pour destituer le vice-premier ministre qui enfreint la loi en refusant de démissionner. Tout ceci est à réaliser avant l'ouverture officielle de la campagne, le 27 juin. **« Si Madagascar a mis quatre ans pour organiser des élections, et que l'on parle à nouveau de les reporter, c'est bien parce que la classe politique unanime n'en veut pas », conclut l'Observatoire.**

La constatation par la CES d'un « cas de force majeure » pour justifier la demande de report de la présidentielle est contestée par une partie de la classe politique. Le candidat Hajo Andrianainarivelo, vice-premier ministre en charge du Développement et de l'aménagement du territoire, juge, comme le constitutionnaliste Jean-Eric Rakotoarisoa, que cette appréciation n'est pas crédible et ne reflète pas le contexte politique. Il demande à la CES de publier sans délai la liste officielle et définitive des candidats habilités à se présenter. **« Nous réitérons notre appel à l'endroit de tous les responsables du pays à respecter l'Etat de droit car à l'allure où vont les choses, on s'achemine vers des troubles. Ce qui se passe dans le pays ces temps-ci est une honte aussi bien pour le peuple que pour nous, responsables politiques »,** déclare-t-il. Et d'ajouter : **« Il n'y a pas de raison d'organiser un culte œcuménique ici et là et d'en appeler à Dieu quand on est parfaitement conscient qu'on est source de blocage »,** se référant sans aucun doute aux récentes déclarations d'Andry Rajoelina sur son **« appel divin »** et à l'organisation d'un culte dans les jardins du palais présidentiel. Un **« collectif des candidats »** s'est réuni à huis clos. Il déclare ne plus pouvoir accorder sa confiance à la CES. Il exige le respect du calendrier électoral.

La présidente de la CENIT confirme que le scrutin présidentiel est maintenu au 24 juillet. Sur le plan technique, l'organisation des prochaines élections est prête à 90 %, affirme-t-elle. Les 10 % restants tels que l'impression du bulletin unique, l'acheminement des matériels ainsi que la formation des membres des bureaux de vote attendent des décisions d'ordre politique. Elle rappelle que la fixation d'un nouveau calendrier relève de la décision conjointe de la CENIT et des experts des Nations Unies, après décision de report prise par décret en conseil de gouvernement. Béatrice Atallah souligne que : **« les 41 candidats apparaissent toujours dans la maquette du bulletin unique de la CENIT et qu'aucune impression n'a encore été effectuée ».** Et de préciser : **« c'est le financement pour l'impression du bulletin unique qui a été suspendu par l'UE mais forte heureusement l'Afrique du Sud nous vient à l'aide et prendra en charge non seulement le papier mais aussi l'impression et la livraison des colis jusqu'à Madagascar ; pour ce faire, les 4 imprimeurs sud-africains ont besoin d'au moins 10 jours ».**

² Cf. Blog Justmad - <http://p7.storage.canalblog.com/78/90/448497/87100461.pdf>

Le Pr Raymond Ranjeva juge illégal le maintien d'Andry Rajoelina dans ses fonctions. La date du 24 juillet arrêtée pour le scrutin présidentiel est la seule date officielle. Une requête de report dont l'issue est encore incertaine ne peut justifier son maintien. La CES devrait de ce fait publier une liste définitive *ne varietur* des candidats en excluant ceux qui ont été admis en infraction aux lois en vigueur. Ces deniers devraient se voir interdits de reprendre leurs fonctions. L'ancien vice-président de la CPI ajoute que ces dispositions doivent être prises dans l'urgence. « *Qu'on le veuille ou non, le pays se trouve dans un vide juridique pouvant le mener vers le chaos* », prévient-il.

Des hauts responsables des forces armées réfutent dans l'immédiat l'idée de la mise en place d'un directoire militaire. « *Je n'ai jamais entendu une discussion pour la mise sur pied d'un directoire militaire* », affirme le général André Ndriarijaona, chef d'état-major général de l'armée (Cemgam). Le général Lucien Rakotoarimasy, ministre des Forces armées, confirme la déclaration du Cemgam. Ranto Rabarisoa, président du Comité militaire de défense nationale (CMDN), concède l'existence de réunions d'officiers sur les affaires nationales mais « *celles-ci ont toujours existé* », banalise-t-il, « *mais il faut trouver rapidement une solution à la crise* ». Le général Ndriarijaona ne ferme pourtant pas de manière définitive la porte à une telle éventualité. « *Cela dépend de nous tous. Tout n'est pas totalement bloqué et les hommes politiques sont encore à la recherche d'une solution* », conclut-il.

03/06 - CRM/CSC/Forces de l'ordre : ouverture à huis clos du « conclave de la dernière chance ». La lettre d'invitation du Quatuor (CRM, CSC, CMDN et Forces de l'ordre) adressée aux acteurs politiques et notamment aux parties prenantes à la feuille de route précise que la réunion a pour objet de trouver des solutions pour sortir de l'impasse et discuter du cas des trois candidats dont la communauté internationale réclame le retrait, ou encore de la question relative au maintien ou au report du scrutin. L'invitation a pris de court la primature qui était à l'origine de la rencontre. La communauté internationale attend impatiemment les résolutions de ce conclave, confie un diplomate. Elle escompte notamment un réexamen de la liste des candidats. Leonardo Simao a décidé de prolonger son séjour pour pouvoir prendre connaissance des résultats de la rencontre.

Avant de décider de se désister, Andry Rajoelina exigerait le retrait de Lalao Ravalomanana et de Didier Ratsiraka. On ignore s'il pourrait aller jusqu'à demander la mise à l'écart de ses anciens compagnons de lutte impliqués dans les événements de 2009 et qui ont été sanctionnés par l'UA. Le vice-premier ministre Hajo Andrianainarivelo a rappelé que Madagascar n'est pas signataire de la charte de l'UA et que de ce fait la Grande Ile n'est pas tenue d'appliquer cette sanction. La mouvance Ravalomanana persiste à maintenir la candidature de Lalao Ravalomanana, mettant en avant l'irrévocabilité de la décision de la CES. Les proches de Didier Ratsiraka ne prennent pas part aux travaux. Ange Andrianarisoa, chef de délégation, considère qu'« *il s'agit encore d'une réunion pour discuter de la feuille de route* », que la mouvance n'a pas signée. Le général Dolin Rasolosoa, président du CST et candidat à la présidentielle n'est pas invité. Mamy Rakotoarivelo et Pierrot Botozaza représentent la mouvance Ravalomanana, tandis qu'Andry Rajoelina est représenté par son conseiller spécial Norbert Lala Ratsirahonana et le directeur de cabinet de la présidence. La CENIT précise qu'elle n'a pas été conviée. C'est la première fois depuis 2009 que l'armée s'implique aussi fortement, à la fois pour surveiller les accès à la réunion et participer aux discussions, observe-t-on. Des gendarmes en arme gardent l'entrée de la salle, les portables sont interdits et les journalistes refoulés. Les organisateurs affirment que les participants ne pourront quitter le centre de conférence qu'après avoir conclu un accord.

« Mon retrait de la présidentielle n'est plus d'actualité » déclare Camille Vital. L'ancien premier ministre avait évoqué son retrait dans l'éventualité d'une candidature d'Andry Rajoelina. « *J'ai fait cette déclaration en tenant compte de la date butoir du 28 avril [pour le dépôt de candidature à la présidentielle]* », a indiqué l'ambassadeur, démissionnaire. Or les normes juridiques ne permettent pas un retrait postérieur à la date limite de dépôt des dossiers, rappelle-t-il. L'incertitude qui plane sur un éventuel retrait d'Andry Rajoelina pourrait expliquer sa position, de même que les fonds importants déjà mobilisés pour sa campagne. Un jet privé est utilisé pour certains de ses déplacements.

Le KMF/CNOE accable la CES. « *Nous ne sommes pas d'accord avec la décision de la CES sur la liste des candidats à la présidentielle et le cas de force majeure* », déclare Ernest Razafindraibe. Le KMF/CNOE appelle à une « *recomposition des membres de la CES* ». L'organisation suggère d'« *intégrer des observateurs nationaux et internationaux* » au sein de cette chambre de la HCC. Elle demande également le remplacement de certains membres de la CENIT.

04/06 - Le conclave s'est achevé après 16 heures de réunion non-stop. Les organisateurs ont tenté d'imposer le retrait des trois candidatures litigieuses mais les intéressés campent sur leur position. Dans sa déclaration, le général Ranto Rabarisoa, président du CMDN, indique que les mouvances Ratsiraka, Ravalomanana et Zafy n'ont pas signé les résolutions. La mouvance Rajoelina les a signés mais sous réserve. Les résolutions seront soumises à la CES avant d'être rendues publiques. Les organisateurs donnent un délai de deux jours à celle-ci pour se prononcer. La CES aurait été sommée de publier sous 48 heures une nouvelle liste définitive des candidats à la présidentielle excluant les trois candidatures litigieuses. Le cas des 109 personnalités sanctionnées par

l'UA, parmi lesquels plusieurs candidats à la présidentielle, n'aurait pas été soulevé. Les participants auraient également convenu que les dates des élections devraient être maintenues. Le président du CRM rappelle les contraintes liées au calendrier pour expliquer cette marche forcée. Il évoque la date butoir du 10 juin pour l'impression des bulletins uniques. Pour *L'Express*, il n'y a pas eu de réelle avancée : la tentative de mise à l'écart des trois candidats a été rejetée. L'une des rares avancées est cet « accord » à soumettre à la CES. La démarche affaiblit un peu plus la Cour, qui se voit imposée de revenir sur une décision « irrévocable ». Elle risque de créer un précédent au moment de la proclamation des résultats des scrutins, s'inquiètent les observateurs.

Selon RFI, les militaires ont imposé leur « solution ». Entre intimidations, violentes prises de position et menaces, c'est dans une atmosphère très tendue que s'est déroulé le conclave, révèlent plusieurs sources. Pendant 16 heures, deux camps se sont affrontés. Les militaires étaient majoritaires. « *Nous avons été pris au piège, tout avait été décidé en amont par l'armée* », assure un politique. « *Ils ont tout fait pour nous impressionner, les menaces n'étaient même pas voilées* », ajoute un participant. Selon de multiples sources concordantes, un haut gradé aurait ainsi lancé aux politiques : « *Entendez-vous le bruit des bottes ? Bientôt, vous allez sentir leurs coups* ». RFI conclut : « *les chefs militaires semblent ainsi avoir pris la main. Alors que jusque-là, ils soutenaient le président de la Transition, ils semblent avoir adopté la ligne de la communauté internationale* ».

Le Club des Journalistes Doyens condamne le comportement des forces armées qui les ont exclus de l'enceinte du conclave. Il considère ce traitement comme une violence envers les journalistes dans l'exercice de leurs fonctions. *La Nation* s'alarme de la prise en main du conclave par les forces armées. Tout au long des travaux, des éléments cagoulés auraient fait irruption dans la salle pour intimider certains intervenants.

05/06 - Selon la mouvance Ravalomanana, les résolutions du conclave constituent une violation flagrante des dispositions légales. Mamy Rakotoarivelo déclare que « *contraindre la CES à procéder à une révision de sa décision du 3 mai, laquelle est qualifiée d'irrévocable et non susceptible de recours, est tout simplement inconcevable* ». Eliane Naika, ancienne sénatrice et membre du CST, invitée de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, est intervenue aux Nations Unies à Genève pour exposer son point de vue. Elle exige que soient respectés les droits civiques et politiques de Lalao Ravalomanana, candidate à la présidentielle, et de tous les malgaches sans exception.

Retrait des trois candidats : des parlementaires de différentes tendances s'insurgent. « *Nous sommes convaincus de la nécessité de respecter l'autorité de la chose jugée par une juridiction souveraine et compétente* », déclarent-ils, ajoutant : « *Nous encourageons la CES à préserver l'indépendance de la justice dans la prise de décision qui engage l'avenir du pays et ce, conformément à la loi portant création de la CES* ».

Le président du Parti Fédéraliste de Madagascar (PFM), Henri Lecacheur, exhorte les militaires à prendre leurs responsabilités. L'armée se doit d'intervenir de manière pacifique et pour une durée limitée dans le temps, afin de prévenir les risques de guerre civile, estime-t-il. L'intéressé a signé les résolutions du conclave mais ne croit pas à leur aboutissement, aucun consensus n'ayant été trouvé.

Manœuvres du CST via à vis de la HCC. En parallèle aux tentatives de destitution du général Dolin Rasolosa, président du CST, et des membres du bureau permanent, les conseillers favorables au remaniement veulent élargir leur action aux représentants de la Chambre haute au sein de la HCC, dont la CES est pour partie l'émanation. Selon le conseiller Adolphe Ramasy, « *l'actuelle Cour constitutionnelle est une institution de fait, son mandat ayant expiré depuis 2009* ». Les membres du CST partisans de la destitution du général Rasolosa veulent placer leurs partisans au sein de la HCC pour l'influencer et ainsi accélérer la constatation de la vacance de la présidence du CST, afin de légitimer l'élection de son remplaçant et engager la mise en place du triumvirat qui devra assurer l'intérim de la Transition. Si l'on se réfère à la Constitution de 2010, la vacance est constatée par la HCC à la suite « *de démission, d'abandon du pouvoir sous quelque forme que ce soit, de décès, d'empêchement définitif ou de déchéance prononcée* ». A en croire cependant les explications de Jean-Eric Rakotoarisoa, constitutionnaliste, « *les membres du CST ne disposent pas de prérogatives leur permettant de remplacer les représentants de la Chambre haute au sein de la HCC* ». En effet, les deux personnalités en question ont été élues par les sénateurs de la IIIème République. « *Le CST est aussi une institution de fait* », lance le juriste, en ajoutant que « *le remplacement de ses représentants ne peut être fait qu'en cas de vacance pour cause de démission ou de décès* ».

06/06 - La Cour électorale confirme les trois candidatures controversées et le maintien du calendrier électoral. Les « *requêtes* » demandant le retrait d'Andry Rajoelina, Lalao Ravalomanana et Didier Ratsiraka « *sont déclarées irrecevables* », annonce la CES, rappelant que ses « *arrêts, avis et décisions ne sont susceptibles d'aucune voie de recours* ». La Cour refuse ainsi de réviser la liste des 41 candidats qu'elle a publiée le 3 mai, rejetant les demandes déposées par le premier ministre, le Comité pour la Réconciliation Malgache (CRM), le Conseil de Suivi et de Contrôle de l'application de la Feuille de route (CSC), le Comité Militaire de la Défense Nationale (CMDN), le ministre des Forces armées et celui de la Sécurité intérieure.

La décision de la CES laisse en suspens la question de la démission des candidats qui occupent un poste à responsabilité dans les institutions, notamment celle du président de la Transition et du président du CST. La confirmation de la candidature d'Andry Rajoelina et le maintien du calendrier électoral impliquent la vacance de la présidence de la Transition depuis le 27 mai. Aucune note n'a cependant été émise en ce sens, ni par la CES, ni par la HCC, laquelle est supposée constater la vacance.

Peu avant l'annonce de la décision de la CES, le médiateur de la SADC, Leonardo Simao, avait affirmé que la communauté internationale « se retirerait du processus de sortie de crise » si la loi n'était pas respectée. Un rapport du médiateur sur l'évolution de la situation devrait être présenté aux chefs d'Etat de la SADC (réunion prévue le 9 juin, reportée au 12 juin). Le GIC Madagascar se réunira le 26 juin. Leonardo Simao avance que la situation suscite les vives préoccupations de la communauté internationale. Les manifestations qui se sont déroulées récemment visant des diplomates suscitent également son inquiétude dans la mesure où elles ont été vraisemblablement encouragées, voire organisées, par les proches du président de la Transition. Il indique enfin que la communauté internationale ne reconnaît pas la Constitution de la IV^{ème} République, adoptée en 2010. L'éventualité de la mise en place d'un gouvernement militaire est condamnée par le médiateur, qui met en garde contre les conséquences internationales d'une telle décision.

Commentaire de Ma-Laza : « *La balle est dans le camp du gouvernement qui est en charge de publier le décret de report des élections du 24 juillet à cause de ce cas de force majeure. Le problème n'est pas technique. Il est hautement politique et juridique. Pour les observateurs, trois éventualités se présentent : on suit la décision de la CES. Tout le monde est candidat. Cette solution est qualifiée de souveraine et de patriotique. Peu importe le comportement de la communauté internationale, on fera les élections à la malgache. Après, on fera du lobbying. Deuxième solution, on soutient l'initiative de la FFKM. L'objectif est d'arriver à un nouvel accord politique. Une sorte de convention qui ne remet pas en cause la feuille de route mais qui l'actualise. Dans cette perspective, le calendrier électoral est remanié. (...) Troisième solution, les forces armées prennent pour un temps le pouvoir. Elles rétablissent l'ordre dans tous les sens du mot. Les institutions sont suspendues. Des états généraux sont organisés rapidement pour mettre en place un gouvernement technique de salut public en charge de déclencher un vrai processus de retour à l'ordre constitutionnel qui s'inspirera largement de la feuille de route. Cette solution est extrême. Elle est envisageable malgré les réticences de quelques officiers supérieurs et la condamnation, avant la lettre, de la communauté internationale. Il y a une quatrième voie : le saut dans l'inconnu en ne faisant rien. Et n'oublions pas la décision (irrévocable ?) des opérateurs économiques de ne pas verser leurs impôts à l'administration ».*

Les forces de l'ordre assurent la population et les politiques qu'elles restent le garant de la sécurité et de la paix. « *Les forces de l'ordre suivent de près, et au jour le jour, l'évolution de la situation nationale* », déclarent-elles. Quelques heures après la fin du conclave, leurs responsables n'ont pas manqué d'exprimer leurs regrets : « *Nous n'avons fait qu'apporter notre contribution dans la tentative de résolution de la crise à la demande du CRM. Cependant, nous avons notre propre opinion et nous estimons que l'exclusion de ces trois candidats était la meilleure issue pour le pays* », a lancé le général Ranto Rabarisoa du CMDN. Les forces de l'ordre s'engagent toutefois à ne pas s'immiscer dans les affaires politiques et à se résoudre à appliquer les décisions de la CES. *Tananeews* note que beaucoup s'attendaient à ce que les militaires fassent obstacle à ces décisions. Le commandant de la gendarmerie, le général Richard Ravalomanana, reste pessimiste quant au processus électoral, il estime même que le pays s'enfoncera dans une situation de troubles d'ici deux mois au maximum.

Pour Tribune, le fait nouveau est l'attitude décomplexée que n'hésitent plus à afficher les forces de l'ordre.

« *Le rassemblement du ministère des Forces armées et du CMDN avec le CSC et le CRM pour organiser le conclave d'Ivato évoquait déjà étrangement certaines de ces alliances du sabre et du goupillon qui avaient marqué l'Amérique latine des années 1970. Si l'on se réfère à des événements plus proches de nous, il n'est pas difficile de percevoir derrière le conclave les tentations de rééditer la solution du Panorama le 31 octobre 1991, où une Convention n'avait pu être arrachée que parce que le général Ramakavelo avait donné à ses troupes l'ordre de ne laisser aucun participant à la réunion sortir de la salle tant qu'un accord n'était pas trouvé. À Ivato, un pas a été franchi, avec un ralliement affiché aux thèses de la communauté internationale pour la non candidature des 'trois'* », écrit *Tribune*, qui poursuit : « *De 'Responsables' à 'prise de responsabilité', il pourrait n'y avoir qu'un glissement sémantique qui n'aurait cependant rien de léger. Il y a là de quoi réveiller d'une part les souvenirs des événements du 17 mars 2009 à l'Épiscopat d'Antanimena, et d'autre part les fantasmes de directoire militaire, qu'il faut sans doute continuer à considérer comme des fantasmes... Armée, gendarmerie et police restent probablement largement conscients qu'une prise de pouvoir par la force ne pourrait que provoquer une condamnation automatique des instances internationales et un imbroglio encore plus grand. Ces corps ne peuvent aller trop loin. Mais cette évolution évidente au sein de l'armée est fort susceptible de donner plus d'audace et plus d'ampleur aux signes d'exaspération qui se manifestent dans le monde civil* ».

07/06 - La présidentielle reportée au 23 août ? Après 10 jours d'imbroglio politico-juridique, le gouvernement se prononce en faveur d'un report du 1^{er} tour de la présidentielle. La date du second tour, prévu le 25 septembre, jumelée avec les législatives, serait également reportée d'un mois. Le gouvernement statuait à la demande de la CES qui avait estimé le 28 mai que la suspension de financements internationaux et le rejet de trois candidatures

par la communauté internationale constituait « *un cas de force majeure* » justifiant un report de l'élection. « *La suspension des financements de la part des principaux bailleurs de fonds bouleverse l'équilibre du budget électoral et compromet très gravement la réalisation du processus électoral* », avait écrit la CES. Par ailleurs, la Cour constatait que « *l'absence de solution concertée sur le cas des trois candidats est une source de conflit politique croissante* ». Sur ce dernier point, la CES a cependant décidé de valider les trois candidatures. Selon la feuille de route, la date doit encore être validée par la CENIT et les experts des Nations Unies. D'après Florent Rakotoarisoa, ministre de l'Intérieur, les candidats exerçant un mandat public et qui ont déjà déposé leur démission pourront reprendre leur fonction et seront de nouveau obligés de démissionner le 23 juin si la date du premier tour est confirmée au 23 août. Autrement dit, Tabera Randriamanantsoa aurait eu raison de refuser de démissionner, tout comme le candidat Andry Rajoelina. Les candidats Hajo Andrianainarivelo, Pierrot Rajaonarivelo, Edgard Razafindravahy, Faharo Ratsimbalsou, qui sont des autorités publiques, reprennent donc leur fonction.

Ce report poserait plus de problèmes qu'il n'en résoudrait. La SADC a déjà fait savoir qu'elle n'accepterait pas un nouveau délai. Elle doit se réunir mi-juin et pourrait décider de se retirer du processus électoral, emportant avec elle l'ensemble de la communauté internationale. Car le problème politique principal reste les candidatures d'Andry Rajoelina, de Lalao Ravalomanana et de Didier Ratsiraka. Avec eux, Madagascar devra sans doute organiser seule une élection qui risque fort de ne pas être reconnue.

La majorité des candidats s'opposent à cette perspective de report, tout comme la CENIT, qui regrette de ne pas avoir été consultée et rappelle qu'elle demeure la seule autorité habilitée à fixer la date des élections. Sa présidente, Béatrice Atallah, a rejoint Maputo pour y rencontrer la SADC. Pour les observateurs, le calendrier proposé manque de réalisme : le 23 août coïncide avec les examens du baccalauréat. Le ministre de l'Intérieur, Florent Rakotoarisoa, conteste à la CENIT le pouvoir de décision en cas de report du calendrier. Il précise : « *la CENIT, avec l'aide des experts des Nations Unies, fixe le calendrier électoral initial, selon la feuille de route. Mais le report des dates déjà fixées par la CENIT, relève de la compétence exclusive du gouvernement* ».

La juriste Sahondra Rabenarivo, membre du SeFaFi, estime que « la loi c'est la loi et que la CES aurait dû avoir le courage de l'appliquer ». « *Lorsqu'une loi prévoit que la décision d'une Cour n'est pas susceptible de recours, c'est que le rédacteur de ladite loi, le législateur, qui représente à son tour le peuple, ou le peuple directement s'il a prévu cette disposition dans une Constitution votée par référendum, présume que ladite Cour appliquera les lois, expressions de la volonté générale, au lieu de les bafouer* », précise-t-elle. **Pour le constitutionnaliste Jean-Eric Rakotoarisoa, « le gouvernement ne respecte pas les textes. D'ailleurs il ne parle que du premier tour alors que normalement c'est un tout qui doit être validé par la CENIT et les Nations Unies ».**

Le HMF pour un « renversement du pouvoir actuel ». Le mouvement des ecclésiastes (HMF), proche de Marc Ravalomanana, s'est fait très offensifs à l'occasion d'un culte œcuménique. Le pasteur Tinaharisoa a annoncé une intensification de la lutte contre le régime. Il menace d'organiser une manifestation publique pour protester contre une éventuelle décision de disqualification de la candidature de Lalao Ravalomanana.

08/06 - La CES divise les magistrats. L'assemblée générale du syndicat des magistrats de Madagascar (SMM) n'a pas permis de trouver un consensus. « *Il n'y a pas de déclaration à faire car cette question d'indépendance de ce corps n'est pas nouvelle* », souligné le président du SMM. La réunion s'est tenue dans une ambiance tendue. De vives controverses sont nées de la question du remplacement des membres de la CES. Le code de déontologie de leur ordre stipule qu'un magistrat ne peut porter de critique à l'encontre d'un arrêt ou d'une décision émise par un homologue, ce qui pourrait également expliquer le refus de l'AG de prendre position.

Le groupement des jeunes juristes réunis au sein de « *Contact et action pour l'effectivité de l'Etat de droit* » (Caeed), a fait part de sa défiance vis-à-vis de la CES. Il propose la désignation d'assesseurs auprès des membres actuels afin de garantir la transparence dans les prises de décision.

La mouvance Zafy préconise l'organisation d'un scrutin constitutionnel préalable aux législatives et à la présidentielle. Elle déclare s'associer aux résolutions adoptées par le conclave initiée par le FFKM. L'ancien chef de l'Etat indique avoir évoqué ce projet avec les chancelleries étrangères.

« Le décret de report de l'élection présidentielle n'a pas encore été signé. La date du 23 août n'est qu'une proposition à soumettre à la CENIT et n'est pas encore définitive », assure une source gouvernementale. L'annonce du possible report a provoqué une levée de boucliers dans certains états-majors politiques. « *La proposition pourrait être encore révisée, compte tenu des conditions entourant le scrutin* », laisse entendre la source. Le premier ministre a confirmé qu'il ne signera pas un texte qui empièterait sur le rôle de la CENIT. « *Il faut trouver un compromis entre la CENIT et le gouvernement, surtout concernant l'interprétation des textes sur le décret [de convocation des électeurs]* », déclare-t-il. Certaines indiscretions font part de l'existence de pressions pour qu'il s'exécute. L'ambassade des Etats-Unis prévient : « *Une action ou pression par Andry Rajoelina de changer les dates serait une violation flagrante de l'accord que lui-même avait signé* ». Le conseiller Brett Bruen met une nouvelle fois en garde la présidence de la Transition. « *Le premier ministre essaie de trouver une solution qui respecte cet accord, la loi malgache, et les normes internationales. C'est la solution crédible pour avoir des élections qui*

assureront la résolution définitive de la crise », souligne-t-il. « Une élection sans l'appui de la communauté internationale ne sert que les intérêts personnels d'Andry Rajoelina et de ses amis », fustige-t-il.

La famille Rajoelina privée de visa Schengen. Les autorités françaises ont abrogé les visas d'Andry Rajoelina et de son épouse. Cette dernière ne pourra pas se rendre à Paris comme elle en avait le projet, accompagnée de ses trois enfants, d'un aide camp, d'un officier de sécurité et d'une gouvernante. Lalao Ravalomanana et Didier Ratsiraka ne devraient plus pouvoir obtenir de visa en cas de demande. La mesure s'étend à leur famille respective. Une source diplomatique glisse que la communauté internationale « se trouve sur une même longueur d'ondes » que la France pour durcir le ton. Selon *La Gazette*, cette sanction pourrait aussi résulter des informations (ou rumeurs) faisant état de l'interception de SMS provenant des proches de la présidence et menaçant les intérêts français. L'organisation de la manifestation « souverainiste », hostile à la communauté internationale, au cours de laquelle était présent le coordonnateur général de la présidence, est aussi analysée par les services de renseignements occidentaux comme une intimidation à l'endroit des intérêts français dont la majorité se situent dans le quartier choisi pour le rassemblement. La sanction française s'abat quelques jours avant que le sommet des chefs d'Etat de l'Afrique australe ne s'ouvre à Maputo. La décision du Quai d'Orsay est un signal fort lancé par la France, longtemps accusée de soutenir discrètement Andry Rajoelina, estime le quotidien. La décision fait suite à l'annulation de rendez-vous en France métropolitaine et à Mayotte, que trois ministres ont récemment essuyé sur décision de l'ambassadeur de France. Si l'on se réfère aux déclarations de l'ambassadeur d'Allemagne, les sanctions seront étendues aux biens et avoirs des personnalités ciblées. D'après *Ma-Laza*, Macao, Dubaï, Maurice et la Suisse sont parmi les pays où sont placés les avoirs extérieurs des dirigeants de la Transition. La communauté internationale pourrait intervenir pour leur demander de rendre des comptes. « Mais il faudrait viser une nébuleuse politico-financière dont on ignore si ses contours sont aujourd'hui clairement définis. Ce n'est pas un mystère : les rumeurs sur des liens étroits entre des hommes politiques et certains intérêts financiers circulent abondamment. La presse dispose même d'indices concrets, mais de là à dire qu'il y a là des preuves qu'un parquet financier serait prêt à prendre en compte, il y a un pas que l'on ne franchira pas encore », écrit *Tribune*.

Norbert Ratsirahonana, dirigeant du parti AVI et proche conseiller du président de la Transition, n'a pas les mêmes problèmes pour se rendre en France. Il s'est rendu avec son épouse à Paris le 8 juin. Officiellement, ils y sont pour un mois afin d'effectuer des contrôles médicaux. Mais pour Norbert Ratsirahonana, c'est une subtile manière de prendre ses distances avec TGV, croit savoir la *LOP*.

10/06 - Paris ne reconnaîtra pas l'élection si les candidats contestés se maintiennent⁴, déclare le ministère français des Affaires étrangères. En attendant, la France n'entend pas accueillir sur son territoire les responsables du blocage du processus de sortie de crise. Elle « suit avec inquiétude et déception les derniers développements politiques » et sera représentée à la réunion du GIC, le 26 juin, à Addis-Abeba. Un appel au sursaut est adressé à la classe politique. Le ministère français n'évoque pas les 109 personnalités sanctionnées par l'UA et l'UE (accords de Cotonou et charte de Syrte). Pour *Tribune*, « Ces recommandations de la France, de la SADC et de l'UA sont difficiles à mettre en œuvre si on s'en tient au plan juridique car la CES est l'instance suprême dans le domaine ; or elle a déjà tranché et établi la liste officielle. Seuls des accords politiques ou des initiatives des politiciens sont donc susceptibles de faire évoluer la situation qui semble bloquée ».

« La communauté internationale va-t-elle dicter la manière de gouverner le pays ? », s'insurge Andry Rajoelina. « Nous voulons des pays étrangers en tant que partenaires et non pas en tant que directeurs de la politique malgache », s'offusque Mamy Rakotoarivelo. « Si on ne s'applique pas selon ses désirs, la SADC peut-elle nous emprisonner ? », lance Didier Ratsiraka. Pour *Tananews*, « les trois personnalités tiennent tête fermement et leurs partisans qui constituent certainement la majorité de l'électorat malgache ne manquent pas de les soutenir. La France quant à elle fait de plus en plus l'objet de l'indignation populaire à force de s'être trop dévoilée dans ses intentions au cours des 4 dernières années ».

Les militaires ont-ils déjà pris le pouvoir ? Fête nationale sans chef d'Etat. La célébration de la fête nationale du 26 juin sera totalement prise en charge par les chefs militaires, une première pour la Grande Ile. La revue de troupe sera effectuée par le ministre des Forces armées et le secrétaire d'Etat à la gendarmerie. Aucun dirigeant civil ne sera visible lors de la parade militaire. Les festivités programmées ont été annulées. Le cocktail traditionnel au palais présidentiel a été supprimé. Il aura lieu dans un cercle mess de l'armée. Il peut y avoir plusieurs lectures à ces initiatives: certains estiment que les chefs militaires ont pris le pouvoir sans avoir formalisé leur démarche. D'autres estiment que les militaires souhaitent dorénavant prendre leur distance vis-à-vis d'un régime de plus en plus impopulaire, écrit *Madonline*. Des raisons financières peuvent également expliquer l'annulation des festivités traditionnelles auxquelles la population est très attachée.

³ Son fils, l'avocat Lala Ratsirahonana, a choisi son camp puisqu'il est directeur de campagne de Hajo Andrianainarivelo, actuel vice-premier ministre et rival de TGV au futur scrutin. La tension serait à son comble entre ces deux rivaux électoraux potentiels. Pour preuve, la décision de faire fermer *radioCool FM*, qui appartient à Hajo Andrianainarivelo : cf. rubrique « médias »

⁴ Cf. Blog Justmad - <http://p1.storage.canalblog.com/12/82/448497/87419008.pdf>

11/06 - Divergences persistantes au sein de l'exécutif sur le report de la présidentielle. Un nouveau conseil de gouvernement doit se tenir pour arrêter une position. Des ministres réputés proches d'Andry Rajoelina entendent exiger du premier ministre qu'il signe le projet de décret entérinant le report. Florent Rakotoarisoa, ministre de l'Intérieur, maintient que la décision a déjà été adoptée lors du conseil de gouvernement précédent. L'enregistrement de la réunion en ferait foi. Il est reproché au premier ministre d'avoir fait machine arrière sous la pression de la communauté internationale. Les membres pro-Rajoelina du gouvernement pourraient compter sur les ministres issus de la mouvance Zafy, grâce à une alliance qui se dessine, en vue d'un projet visant à remplacer la présidentielle par une élection constitutionnelle ou une assemblée constituante. Un signe de cette nouvelle alliance a été donné par l'attribution à l'ancien président d'un véhicule Mercedes en sa qualité d'ancien chef de l'Etat. Une dotation que l'intéressé affirme ne pas avoir sollicitée. Les membres du gouvernement issus de la mouvance Ravalomanana défendent toujours le maintien du calendrier. Le premier ministre indique qu'il est nécessaire de trouver un compromis avec la CENIT, mécontente de ne pas avoir été consultée.

La présidente de la CENIT se rend à Maputo pour persuader la SADC de protéger le processus électoral. Béatrice Atallah devrait s'entretenir avec Jakaya Kikwete, président de Tanzanie et de la Troïka, et avec le médiateur, Joachim Chissano. Une rencontre qui se déroule avant le sommet de la SADC prévu mi-juin. En défendant le processus électoral, la présidente de la CENIT intercède implicitement en faveur des trois candidats qui refusent jusqu'alors de se retirer de la course à la présidentielle, estime *L'Express*. La CENIT veut croire que le dernier mot lui appartient quant à la fixation de la date de la présidentielle, en collaboration avec les experts internationaux. Lors de sa rencontre avec le quatuor qui a organisé le conclave du 3 juin, le médiateur Leonardo Simao avait expliqué qu'un report d'un mois impliquerait une difficulté logistique pour les partenaires internationaux dont le calendrier des financements a été élaboré en vue du 24 juillet. Une manière diplomatique de dire que la communauté internationale est réticente à une remise en cause du calendrier.

12/06 - Le FFKM annonce qu'il organisera un sommet entre les trois anciens chefs d'Etat et Andry Rajoelina. Lors de l'annonce de cette décision, les quatre chefs d'Eglise ont tenu à être présents afin de donner plus de poids à leur proposition. Le président du FFKM, Mgr Odon Razanakolona, archevêque d'Antananarivo, précise qu'il s'agit d'amener les personnalités concernées à la confession et au repentir pour qu'elles se réconcilient « *d'abord en Dieu et par la suite entre elles* ». Pour les Eglises, cette rencontre à quatre est la suite logique de la consultation des forces vives organisé début mai. Aucune date ni aucun lieu n'ont été avancés mais des sources concordantes parlent de la nécessité de tenir la rencontre avant la fête nationale du 26 juin. La date du 4 juillet est également évoquée. Ce sommet pourrait être organisé à Madagascar à condition que Marc Ravalomanana soit autorisé à rentrer d'exil. Une source proche de la présidence prévient qu'il n'est pas envisageable d'autoriser Marc Ravalomanana à revenir dans le court terme, même dans le cadre de négociations devant permettre de résoudre la crise politique. *Tribune* se montre sceptique quant aux chances de réussite de ce projet qui ne répondrait pas à l'urgence du moment. Le site juge que la société est à la dérive et que les actes de justice populaire qui se généralisent sont le signe de la déliquescence de l'État. Plusieurs diplomates admettent craindre qu'une telle réunion ne compromette un peu plus la tenue d'élections cette année, rapporte *RFI*.

12/06 - Le gouvernement n'a pas réussi à trouver une entente sur le décret fixant le report de l'élection présidentielle au 23 août. Il a décidé de saisir la HCC pour vérification de conformité constitutionnelle d'un tel projet. « *La question relative au report du scrutin présidentiel constitue une véritable patate chaude. Personne ne veut prendre la décision finale* », constate *La Nation*.

Le gouvernement prépare un projet de loi qui remet en cause le triumvirat appelé à gérer la Transition après la démission d'Andry Rajoelina. « *Afin de pallier toute éventualité de vide juridique, les fonctions de chef de l'État sont exercées collégialement par le gouvernement à partir de la date de la constatation de vacance de la présidence de la Transition jusqu'à l'investiture du nouveau président de la République* », indique le projet adopté en conseil du gouvernement. Il stipule que « *toutes les décisions du gouvernement sont signées par tous les membres en tant que chefs d'État sous peine de nullité* ». La démarche entérine la candidature d'Andry Rajoelina, contestée par la communauté internationale. Le gouvernement ignore ainsi la Constitution adoptée en 2010, dont la non-reconnaissance internationale a été officialisée récemment par Leonardo Simao. La Loi fondamentale prévoit en effet un triumvirat composé du premier ministre et des présidents des deux Chambres pour assurer les fonctions du chef de l'État après la démission d'Andry Rajoelina. Le projet écarte de fait Mamy Rakotoarivo, président du Congrès, issu de la mouvance Ravalomanana. Il met fin aux tentatives de certains membres du CST d'écarter Dolin Rasolosoa, président de l'institution, candidat à la présidentielle mais qui se refuse, « *jusqu'à nouvel ordre* » de quitter la présidence de la Chambre haute. En cas d'adoption, le candidat Rajoelina pourrait être assuré de conserver la maîtrise de la Transition, avec la présence des ministres acquis à sa cause au sein du gouvernement, y compris ceux de la mouvance Zafy avec qui il se rapproche. Il pourrait éviter le scénario du triumvirat dans lequel il n'aurait plus la mainmise sur le pouvoir. La mouvance Ravalomanana, grand perdant dans la manœuvre, s'insurge contre la non-application de la Constitution, qu'elle est pourtant la première à décrier. *Ma-Laza* écrit : « *On crée une direction collégiale assortie d'une présidence tournante pour les conseils des ministres avec*

les membres du gouvernement existant. Nous aurons donc une bonne trentaine de Chefs d'Etat qui seront en exercice. A la bonne heure ! On imagine sans peine la grande java qui aura lieu à Ambohitsorohitra dans les prochains jours si cette direction collégiale passe...».

Edgard Razafindravahy, PDS d'Antananarivo et candidat à la présidentielle : « *pour le moment, il n'est pas opportun d'organiser les élections* ». « *Faire un forcing pourrait coûter très cher au pays* », estime-t-il. Il ajoute : « *La présidentielle n'est plus une solution à la crise. Elle l'était un moment mais dès que la Cour électorale a préféré se baser sur une décision plus politique que juridique pour sortir la liste des candidats, il fallait s'attendre à ce qui arrive maintenant. Je l'avais prévu le jour où je suis venu déposer mon dossier à la CES. Maintenant il faut assumer les conséquences* ». Une déclaration qui se démarque de la position de la plupart des autres candidats qui réclament le maintien de la date du 24 juillet. « *La CES ne peut plus revenir en arrière et la crédibilité des résultats qu'elle va publier est d'ores et déjà contestée. La tension est à l'extrême entre les partisans du report et ceux qui sont contre, entre les partisans du retrait réclamé par la communauté internationale de certains candidats et ceux qui sont pour une élection open. La situation s'est sérieusement compliquée, elle est devenue très dangereuse. Il faut chercher d'autres solutions au lieu d'insister sur la tenue de la présidentielle dans une atmosphère explosive* » explique-t-il. Le PDS de la capitale souhaite que soient prises en compte les propositions du FFKM : « *Ce sont des sages et leurs idées pourront être d'une aide pour mettre fin à cette crise sans qu'il ait des dégâts* », juge-t-il. Autre piste suggérée : l'organisation du scrutin législatif avant la présidentielle.

Sanctions ciblées : le camp Rajoelina dénonce une « pression abusive ». « *Est-ce que ces trois personnes représentent un danger pour la France ?* », se demande une source proche du président de la Transition. Pour celle-ci, la privation de visa aux trois candidats n'est ni plus ni moins qu'une « *pression abusive* ». Elle reconnaît certes que « *c'est le droit d'un pays hôte d'octroyer ou non un visa pour ceux qui veulent entrer chez lui. Mais ces trois personnes disposent d'un passeport diplomatique* », rappelle-t-elle. La source s'indigne notamment du fait que la sanction frappe les proches des candidats.

13/06 - Quatre autres candidats seraient dans le collimateur de la communauté internationale. Il s'agit de Kolo Roger, Ny Rado Rafalimanana, Jules Etienne Rolland et Emma Rasolo Voahangy. Ces personnalités n'auraient pas non plus rempli certaines conditions d'éligibilité dont la présence physique au pays, au moins 6 mois avant le scrutin.

Didier Ratsiraka met en cause la médiation internationale dans le blocage du processus de sortie de crise. Il estime que la SADC et la communauté internationale ont une lourde responsabilité dans la décision prise par la CES validant sa candidature comme celles de Lalao Ravalomanana et d'Andry Rajoelina. « *Comme il n'y a aucun recours possible à la décision de la CES, on doit sanctionner ceux qui ont été à l'origine de cette institution, en particulier la SADC et la communauté internationale* » a notamment soutenu l'ancien président, pour qui le vrai problème du processus de sortie de crise est la feuille de route, baptisée ironiquement pour l'occasion « *feuille de déroute* ». C'est la raison pour laquelle il défend l'idée d'une conférence au sommet entre membres de la classe politique. Il soutient de ce fait la proposition du FFKM mais pense que la réunion doit se tenir à Antananarivo même si cela implique le retour au pays de Marc Ravalomanana, afin que les médias nationaux et internationaux puissent relayer ce face-à-face historique. Concernant la décision des autorités françaises de suspendre tout octroi de visa en sa faveur, l'ancien chef de l'Etat a réagi violemment en y voyant une manœuvre contre sa personne dans la mesure où il ne s'estime pas comme un élément de blocage du processus de sortie de crise. Une mesure injuste qui pénalise son épouse, qui suit en France un important traitement médical faisant suite à un AVC.

Le conseil des ministres écarte la formule constitutionnelle du triumvirat appelé à assurer la succession du président de la Transition lorsqu'il démissionnera. Il explique que compte tenu de l'urgence, le gouvernement se trouve dans l'obligation de faire usage de son droit d'initiative pour l'élaboration d'un projet de loi. Il décide donc de faire exercer les fonctions du chef de l'Etat collégialement par ses membres. Et d'expliquer que « *cette option assure la représentation de tous les signataires de la feuille de route dans la conduite de la politique de l'Etat. La collégialité permet également de garantir la neutralité, l'inclusivité et la consensualité du processus décisionnel de l'Etat, surtout dans un contexte électoral* ». Le texte sera soumis au parlement pour examen suivant la procédure d'urgence. La décision donne la primauté à la feuille de route, aux dispositions imprécises, sur la Constitution. Sahondra Rabenarivo, juriste, met en exergue les incohérences de la démarche. « *Apparemment, les ministres de la Justice et de l'Intérieur ont « oublié » leur Constitution qui est hiérarchiquement supérieure à toute loi et dont les modalités de modification requièrent un référendum* », soutient-elle. « *La HCC, dont le mandat, je le rappelle, a expiré en 2009, devrait déclarer inconstitutionnel [le texte en cas d'adoption par le parlement]* ». Sahondra Rabenarivo observe que « *ce n'est pas parce qu'on n'apprécie pas le triumvirat qu'on décide de laisser de côté cet article 166 [de la Constitution de 2010]* ». En tout donc, observe Tribune, « *il y aura 34 chefs d'Etat qui plus tard, bénéficieront des privilèges statutaires des anciens chefs d'Etat, comme il est suggéré dans le projet de loi qui sera soumis au parlement* ».

14/06 - Après quelques semaines de bras de fer, 23 membres du CST, appartenant au quota du président de la Transition, du parti TGV et de la plateforme UDR-C, ont été limogés. 25 nouvelles personnalités les remplacent. « *Les remplacements concernent uniquement les membres qui bloquent le bon fonctionnement des travaux au sein de cette chambre* », affirme le secrétaire général adjoint de l'UDR-C. Il semble que la plupart des ceux qui ont été démis aient fait les frais de leur nouvelle orientation politique ou encore de leur prise de position concernant l'éviction du général Dolin Rasolosa, président du CST. Des membres de la chambre haute qui se sont rangés derrière des candidats autres qu'Andry Rajoelina ont également payé leur choix, particulièrement des dissidents de la mouvance Ravalomanana qui se sont rangés aux côtés du candidat Ny Rado Rafalimanana. Les membres limogés, parmi lesquels Jean Lahiniriko, candidat à la présidentielle et exclu de la présidence de l'UDR-C, jugent cette procédure illégale et comptent saisir la juridiction administrative. Pour le cas du quota du parti TGV, les parlementaires soulignent qu'aucun congrès ou réunion de bureau du parti n'a eu lieu. Une opération similaire serait prévue au Congrès. C'est la majorité au sein du CST qui est en jeu à travers ce nouveau bras de fer, notent les observateurs. En perdant la fidélité de ses anciens « amis », le camp Rajoelina risquait de ne plus avoir la mainmise sur le vote des lois comme celle relative à la vacance de la présidence qui doit venir en discussion. En arrière-plan, c'est également la succession de Dolin Rasolosa à la présidence du CST qui est en cause. Pour Benja Urbain Andriatsizehena, membre du Congrès et proche de la présidence, il est logique que le camp Rajoelina veuille remplacer ceux qui ne partagent plus leurs idées.

Vacance à la tête de l'Etat : le gouvernement amende le texte. Le projet de texte adopté en conseil des ministres prévoit en définitive une prise de décision à la majorité des membres du gouvernement présents au conseil et non plus à l'unanimité. L'autre modification importante concerne le rang protocolaire des membres du gouvernement. L'exécutif choisit de garder celui qui est actuellement en vigueur. L'avant-projet de loi avait élevé tous les membres du gouvernement au rang de chefs d'État, bénéficiant tous des droits et avantages reconnus aux anciens chefs d'institution. Le ministère de la Justice a déposé le projet de texte définitif au Congrès.

Calendrier électoral : la HCC donne raison à la CENIT et met fin aux tergiversations et au flou concernant l'autorité compétente pour fixer la date de la présidentielle. « *La CENIT, en collaboration avec les experts internationaux des Nations Unies, est compétente pour la fixation de la date de report de l'élection du premier président de la IVème République* », indique la HCC dans un avis émis après saisine du premier ministre. Selon la juridiction, le gouvernement doit se limiter à décréter le report du scrutin. La HCC précise que la « *date fixée par la CENIT doit [ensuite] être entérinée par le décret pris en conseil des ministres* ». Le conseil du gouvernement a pris acte de l'avis de la HCC et a donc décidé de prendre le décret de report. Les ministres proches d'Andry Rajoelina qui ont voulu faire forcing pour fixer au 23 août la date du premier tour de la présidentielle, ont donc été déboutés par la HCC. La Cour donne également raison au premier ministre qui a fait part dès le début de ses réticences à fixer la nouvelle date. Reste à savoir si les Nations Unies accepteront de collaborer avec la CENIT en vue de la détermination d'un nouveau calendrier, sachant que les trois candidatures litigieuses sont maintenues...La CENIT se retrouve donc dans une position délicate car elle devra faire un choix entre d'un côté la communauté internationale qui refuse de participer à l'organisation d'une élection qu'elle ne reconnaîtra pas, et de l'autre le gouvernement qui affirme vouloir subvenir à tous les besoins financiers des futures élections.

► La SADC, l'UA et l'UE face à la nouvelle donne électorale, diplomatie, coopération

01/06 - Le chargé d'affaires allemand redoute les effets géopolitiques de la crise malgache. Ulrich Hochschild déclare notamment : « *Je déplore le fait que, ici, on croit que le monde s'arrête aux frontières de Madagascar alors que nous vivons de plus en plus dans un monde interdépendant. Madagascar a une responsabilité envers ses voisins et toute la sous-région. Or, je crains que si cette situation continue, Madagascar devienne un État failli. Dans le Sud, il y a déjà des indices de risque dans la mesure où les structures étatiques ne marchent plus. Si Madagascar tombe dans ce trou, il y a un risque de déstabilisation de toute la sous-région et de quelques États qui marchent actuellement. Si vous avez des pirates, des terroristes, les conséquences seront désastreuses. Ce serait une menace pour les autres pays. Ce serait aussi un risque pour la route des bateaux autour du Cap, avec des conséquences négatives pour l'économie mondiale. C'est un grand sujet qui doit être discuté dans la classe politique et dans les médias* ». Selon le diplomate, la communauté internationale envisage de prendre des sanctions individuelles contre quelques personnes considérées comme responsables de la situation. Ces « *personnes ciblées* » pourraient être interdites de voyage à l'extérieur et/ou voir leurs avoirs extérieurs gelés.

03/06 - Ban Ki-moon, SG des Nations Unies, a consulté Jakaya Kikwete, président de Tanzanie, et Navinchandra Ramgoolam, premier ministre de Maurice. La rencontre a eu lieu en marge d'un sommet qui s'est tenu au Japon. Une position ferme de la communauté internationale serait en gestation. Des sanctions ciblées seraient même envisagées.

07/06 - Le conseiller en Communication de l'ambassade des Etats-Unis, Brett Bruen, se déclare profondément inquiet. La décision de la CES de confirmer la candidature des trois principaux protagonistes risque, selon lui, d'avoir des conséquences sur la légitimité des premières élections de la IVème République et sur l'appui de la

communauté internationale. « *Nous appelons les dirigeants politiques du pays à œuvrer pour des élections libres, justes et reconnues par la communauté internationale, qui rétabliront un régime démocratique, libre et juste, ainsi que pour la tenue d'élections libres, justes et indépendantes* », a déclaré pour sa part la porte-parole du département d'Etat.

08/06 - Les exercices militaires franco-malgaches suscitent des interrogations. L'opération Betsiboka qui se déroule actuellement mobilise 400 militaires de chacune des armées. Elle devait être organisée en février mais a été reportée faute de disponibilité d'un Transall. L'ambassade de France indique que l'objectif est de préparer les militaires malgaches aux éventuelles interventions sur requête de l'ONU ou de l'UA. Les responsables des Forces armées soulignent que les militaires ayant participé à cet exercice seront plus aptes à effectuer des interventions à l'étranger, mais aussi des missions de défense dans le pays contre des menaces « *venant de l'extérieur ou de l'intérieur* ». Cette dernière précision suscite des interrogations, compte tenu de la situation sociale et politique. *Tananews* affirme que l'armée française ne s'est jamais autant impliquée dans la Grande-Île que pendant cette période de Transition.

11/06 - L'acharnement de la France contre Lalao Ravalomanana, Andry Rajoelina et Didier Ratsiraka s'expliquerait, selon *Tananews*, par sa volonté d'introniser par les urnes Ny Rado Rafalimanana, PDG du groupe Axius⁵, qui ne remplirait pourtant pas, lui non plus, la condition de résidence de 6 mois. La probable élection de l'un des trois candidats contesté, s'ils se maintiennent en dépit de la réprobation de la communauté internationale, constituerait une menace prise très au sérieux par la France.

Madagascar risque de ne pas bénéficier de l'aide au développement de l'UE dans le cadre du 11^{ème} FED. Plus de 31,5 milliards d'euros sont accordés par l'UE dans le cadre de sa coopération au développement des pays ACP pour la période 2014-2020. Une déclaration commune de la Haute représentante de l'UE, Catherine Ashton, et du commissaire européen au Développement, Andris Piebalgs, sur l'approbation de ce financement a été effectuée le 7 juin à Bruxelles. Madagascar risque d'en être exclu en raison de la situation politique, croit savoir *Le Courrier*. Pour le cas de la Grande Ile, la mise en œuvre du Programme indicatif national (PIN) du 10^{ème} FED a été suspendue en juin 2010. Le communiqué de l'UE souligne que « *la programmation du 11^{ème} FED est actuellement en cours* », ce qui signifie qu'il est en train de se mettre en place, avec notamment l'identification des secteurs à couvrir.

13/06 - L'Europe rejette toute idée d'ingérence dans les affaires politiques internes malgaches, déclare l'ambassadeur de l'UE. « *La communauté internationale est là pour aider Madagascar à sortir enfin de cette longue impasse politique* », a fait remarquer Leonidas Tezapsidis tout en indiquant que « *chaque décision prise par la classe politique malgache a ses propres implications* » notamment sur la relation de Madagascar avec ses partenaires internationaux. Le diplomate s'est gardé de prendre position sur les points de discorde entre la communauté internationale et la classe politique malgache. « *L'UE reste un partenaire de Madagascar dans le cadre de la feuille de route* », a-t-il dit, ajoutant qu'il « *reste à savoir si la partie malgache va respecter cet accord malgacho-malgache* ».

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

► Droits des femmes, enfance, éducation

05/06 - Programme « *genre* » : le Conseil national des femmes de Madagascar (CNFM), la CENIT et le PNUD engagent une réflexion avec les candidats à la présidentielle. Dans son projet « *Genre et élection présidentielle* », Noro Ravaozanany, présidente du CNFM, appelle les candidats à promouvoir le genre en contrepartie du soutien des femmes aux candidats. « *On encourage les candidats à présenter des programmes sensibles au genre, à présenter des femmes sur leur liste de candidats pour les élections législatives et communales. (...) Pendant la campagne, on s'engage à la diffusion des supports audio-visuels en faveur des candidats, sur les chaînes nationales et régionales* », déclare-t-elle. Les candidats et leurs représentants déclarent avoir été sensibles aux arguments présentés. Selon Béatrice Atallah, beaucoup de femmes n'ont toujours pas de carte d'identité nationale et, donc n'ont pas de carte d'électeur.

⁵ Le groupe Axius est mis en cause dans l'affaire d'un crédit de 25 millions de dollars accordé début 2009, sous le régime Ravalomanana finissant, par le gouvernement indien pour l'acquisition de 150 tracteurs destinés à doper la production agricole dans la Grande Ile. Les engins ont été acquis par Axius qui devait par la suite procéder à la vente ou à la location de ces matériels à des opérateurs économiques ou à des associations paysannes. On se demande aujourd'hui de ce qui est advenu des tracteurs importés, acquis grâce à un crédit que l'Etat malgache devra rembourser. Une enquête a été ouverte par le Bianco, rappelle *Tananews*, qui vilipende la candidature du jeune homme d'affaires au style très « *bling-bling* », installé à Dubaï et proche des autorités de l'émirat. Après le passage du cyclone Haruna, il s'est distingué en faisant acheminer dans le Sud-Ouest une importante aide humanitaire.

► Santé

06/06 - OMD : Madagascar n'atteindra la vision « accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement » qu'en 2030. Le rapport mondial intitulé « *Partout et pour tous* », publié par WaterAid, indique un ralentissement sinon un arrêt net des avancées dans le secteur eau, hygiène et assainissement. « *Pour Madagascar, plus de 4.000 enfants meurent encore de la diarrhée due à l'eau insalubre, plus de 12 millions de personnes, plus de 40 % d'écoles, n'ont pas de toilettes* », souligne le représentant de WaterAid. L'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement participe au bien-être et à la productivité de la population ainsi qu'à la réduction des inégalités. Le rapport préconise de reporter l'objectif à 2030. Pour l'atteindre, le besoin annuel de financement est chiffré à 439 milliards Ar.

► Insécurité

03/06 - La résidence du candidat Lahiniriko Jean Eugène vandalisée : 34 arrestations dont 2 militaires. Une horde de pilliers a investi sa villa. Lui et sa famille ont été contraints de se cacher jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie pour échapper au lynchage. Le membre du CST et quatre de ses proches ont pu être évacués sains et saufs. L'homme politique avance l'hypothèse que son éventuel décès aurait pu constituer un facteur de report du calendrier électoral, pour « *force majeure* ». Selon certains témoignages, Un membre de sa sécurité aurait tué un père de famille des environs, provoquant la colère de la population. Jean Lahiniriko dément toute implication de son garde du corps dans l'attaque d'un riverain. Il relève que des individus drogués ont été découverts chez lui et qu'ils étaient en possession de fortes sommes d'argent. L'association des natifs du grand sud condamne tout acte assimilé à de la justice populaire. 25 personnes ont été déférées au parquet et placées en détention préventive. Sur les 34 personnes arrêtées, 9 étaient des mineurs qui ont été remis en liberté. 7 des 25 prévenus transférés au parquet ont bénéficié d'une mise en liberté provisoire. Une vive tension régnait aux abords du tribunal, placé sous surveillance militaire. Arrêtés par la gendarmerie, un sergent du Capsat et un soldat du premier régiment militaire (RM1), qui assurent la garde du parlementaire n'ont pas encore comparu. Ils sont dénoncés pour avoir provoqué cette vindicte populaire. La sœur du défunt réfute les déclarations de Jean Lahiniriko dans les médias selon lesquelles il a versé une somme d'argent afin de venir en aide à la famille. « *La crise engendre la haine des dirigeants par le peuple, la justice populaire n'est autre qu'un moyen d'exprimer l'écœurement* », conclut *La Nation*.

Commentaire de L'Express : « *La démission ou la défaillance des forces de l'ordre face à la montée de la criminalité et de l'insécurité offre un terrain fertile aux pilliers professionnels ou par nécessité. L'autorité de l'État qui s'effrite de jour en jour se traduit par une montée en flèche de l'anarchie et de l'indiscipline, sans oublier l'audace des bandits qui opèrent à visage découvert à toute heure et au vu et au su de tout le monde, et ne reculent devant rien, même face à un officier. Madagascar détient sans doute le record du monde de victimes de violences armées. Un fait occulté par l'opinion internationale plutôt prompte à donner une dimension démesurée à des cas d'attaques armées, ponctuelles et rares commises par des détraqués ou des terroristes. (...) Il est vrai que devant la mort, riches et pauvres ne jouissent pas de la même considération. Des milliers de victimes ici peuvent passer dans une totale indifférence alors qu'une dizaine de morts ailleurs auront l'hommage du monde entier. Le pire est ainsi à venir. Autant l'élection est reportée, autant la situation empire et autant le feu couve pour donner lieu à une explosion sociale qu'on aura du mal à maîtriser. L'incident d'Itaosy [attaque de la résidence de Jean Eugène Lahiniriko] a montré les limites des forces de l'ordre face à la détermination d'une population qui tente de trouver son salut dans une machine à laver, un aspirateur, un bac à ordures, des pneumatiques et qui n'a rien à perdre dans une opération de survie. (...) L'instabilité appréhendée par la communauté internationale ne sort pas par les narines des trois candidats priés de rentrer dans le rang. Elle est là sous forme latente ou larvée dans le cocon de la pauvreté et d'une criante inégalité sociale amplifiée par quatre ans de Transition, de crise et d'absence d'autorité* ».

05/06 - Fusillade entre villageois à d'Amboasary-Sud. Le bilan fait état de trois morts. L'affrontement a éclaté lorsque des hommes d'un village, montrés du doigt comme étant des dahalo, ont marché sur deux localités proches. Après le meurtre de l'un des leurs, un adolescent de 14 ans, les habitants des deux villages ont décidé de diriger une attaque contre le repaire des assaillants. La semaine précédente, lorsqu'un vol de bétail avait été commis, le jeune homme avait été enlevé avant d'être exécuté par les dahalo. Les élus locaux réclament une intervention musclée des forces de l'ordre.

06/06 - Chef de bande de dahalo : Barinjaka succède au mythique Remenabila. Plusieurs villages du Sud seraient tombés sous la coupe d'un nouveau chef de bande qui serait responsable de la mort récente de trois personnes et de dizaines de blessés. Une bande particulièrement violente qui terrorise les populations.

10/06 - Cinq personnes fusillées dans les « Tsingy » par un groupe de 8 bandits. Une sixième a survécu. Deux jeunes femmes ont été libérées après avoir été victimes d'un viol collectif. Les victimes ont été enlevées dans un village et conduites dans une zone isolée. Quelques jours plus tôt, une vive tension a failli virer à l'affrontement entre deux villages lorsque trois dahalo ont été lynchés à mort par le Fokonolona après un vol de 36 zébus.

13/06 - Amboasary-Sud : 6 dahalo abattus dans un guet-apens tendu par les forces armées. Après avoir encaissé cette lourde perte en vies humaines, ils ont renoncé à près de 200 bœufs capturés. Un village avait été assailli par 80 individus armés de fusils de chasse et d'armes blanches.

► Justice, gouvernance

07/06 - Finances publiques : la redevabilité reste théorique. « *Aucun président de la République n'a encore effectué un discours devant la Cour des Comptes depuis l'indépendance. Ce discours est pourtant une situation normale à l'étranger, comme c'est le cas en France. La Cour des Comptes dépend également de l'exécutif sur le plan financier* », évoque un conseiller auprès de la Cour des Comptes, à l'occasion d'une rencontre avec les candidats à la présidentielle organisée par la Fondation Friedrich Ebert. À l'entendre, « *la population a le droit de connaître l'utilisation des deniers publics par le biais du Parlement et de la Cour des Comptes* ».

11/06 - Monja Roindefo, accusé de complicité de séquestration et d'irruption avec effraction au ministère de l'Énergie, a obtenu la liberté provisoire. Il en est de même pour 5 autres membres du Monima. Le ministre de l'énergie, Nestor Razafindroriaka, a retiré la plainte qu'il avait déposée à l'encontre de ces responsables politiques. Monja Roindefo avait tenté de remplacer par la force les ministres de l'Énergie et des Sports, dont les portefeuilles relevaient du « *quota* » ministériel de sa formation politique. Après son échec, il était parvenu à nommer le directeur du cabinet et le directeur de la planification du ministère de l'Énergie. L'ancien premier ministre de la HAT avait annoncé que les deux membres du gouvernement n'étaient plus membres du Monima. Le parti avait envoyé une lettre au premier ministre pour demander leur limogeage mais celui-ci s'y était opposé.

► Médias

04/06 - Le Syndicat des Journalistes Malgaches (SJM) salue la déclaration du premier ministre sur la nécessité urgente de procéder à la réouverture des stations audiovisuelles fermées durant la Transition. Il exhorte Omer Beriziky à traduire ses paroles en actes. Le SJM estime qu'en vertu du principe de subordination hiérarchique, le ministre de la Communication devrait concrétiser ces déclarations et procéder à la réouverture immédiate des stations, notamment celles qui remplissent les conditions administratives et techniques pour l'obtention d'une licence définitive d'exploitation, mais également celles qui ont fait l'objet de poursuites et ont été fermées « *pour des motifs politiques évidents* ».

10/06 - La station Kolo (Radiocool FM), appartenant à Hajo Andrianainarivelo, vice-premier ministre en charge du Développement et de l'aménagement du territoire, candidat à la présidentielle, a cessé d'émettre. L'arrêt des émissions a été décidé par la Commission spéciale à la communication audiovisuelle (CSCA), organe chargé de la régulation de l'audiovisuel, en raison d'un vice dans la licence d'exploitation. Les responsables de la station ont décidé de déposer une requête auprès du Conseil d'Etat. Le *JdM* précise que la radio a obtenu une autorisation d'agrément en 2003. Pour la TV, une convention de diffusion avec le CSCA a été établie en 2002.

ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT

► Exploitation des ressources minières

04/06 - Chute de cours des produits miniers. Le cours des matières premières enregistre une tendance à la baisse depuis près de deux ans. Une situation qui fausse toutes les prévisions des investisseurs. Les produits que Madagascar exporte figurent en tête de liste des plus touchés. Le nickel est passé de près de 54.000 à 16.000 dollars la tonne. Selon certaines indiscretions, des sociétés ont déjà procédé à une baisse drastique de leur budget. Des licenciements importants sont même déjà opérés. Des programmes d'investissement sont également suspendus, voire abandonnés. Les perspectives pour celles qui sont dans des stades avancées de prospection sont préoccupantes.

► Trafics de bois précieux

05/06 - La police mauricienne transfère à l'organisme anti-corruption (l'ICAC) le dossier des 6 conteneurs interceptés en juin 2011 à Port Louis. Ce cas d'exportation illicite de bois de rose serait en lien avec une opération de blanchiment de capitaux mettant en cause des personnalités mauriciennes et malgaches, indique une source. L'ICAC a saisi des experts internationaux pour élucider cette affaire. Le coût élevé du rapatriement des conteneurs a poussé les autorités malgaches, en février 2012, à abandonner cette option et à manifester son intention de mettre en vente les bois précieux via des appels d'offres internationaux.

07/06 - Les exportations illicites de rondins de bois de rose saisis prennent de l'ampleur à Antalaha. Les trafiquants profitent de l'absence de mesures de sécurisation des lieux de rétention. Les exportations en catimini s'amplifient en plusieurs points du littoral. Des bateaux suspects ont été signalés. L'inexistence de dispositifs de sécurisation des lieux constitue le principal facteur favorisant ces activités illicites. Des complices et des trafiquants sont dénoncés par les populations locales mais l'absence de preuve rend les poursuites impossibles. L'Alliance Voahary Gasy alerte l'opinion sur le fait que l'exécutif, empêtré dans les débats politiques, n'arrive plus à assurer ses responsabilités par rapport à l'exploitation illicite de bois de rose, des forêts et des parcs. Durant leur mission à Antalaha auprès des localités où les bois de rose saisis ont été stockés, une délégation du ministère de l'Environnement et des forêts avance que des rondins ont été jetés à la mer. Leur nombre reste à définir. « *En tout, 871 rondins sur les 2294 saisis ont disparu. Des plongeurs seront mobilisés pour vérifier si des rondins sont bel et bien enfouis sous les eaux après que le bateau ait échoué* », note une source officielle. Des dockers ont été aperçus mais ils ont fui les lieux à l'arrivée de la mission d'inspection ministérielle.

13/06 - La déforestation a augmenté de façon exponentielle dans 5 pays, dont Madagascar, durant le premier trimestre de l'année 2013, selon les derniers indicateurs publiés par la NASA et le site Mongabay.com. Pour la Grande Ile cette augmentation est de 51 %. La plus grosse atteinte est signalée sur la côte Nord-Est. Aucune indication, par contre, n'a été donnée sur la nature des espèces abattues.

► Environnement, calamités

11/06 - Les financements nécessaires pour mener la campagne antiacridienne tardent. Les 2 milliards Ar (700.000 €) de fonds d'urgence promis ne sont pas encore disponibles. Dans l'attente, un plan d'action a cependant été mis au point. Le ministère des Finances et du budget rappelle qu'il appartient au Bureau national de gestion des risques et catastrophes (BNGRC) de prendre ses responsabilités et de solliciter le déblocage des fonds promis par le gouvernement le 29 mai. Le décaissement des 5 millions de dollars de la Banque mondiale devra attendre le déblocage de la situation politique. Les experts estiment à 22 millions de dollars l'enveloppe nécessaire. L'invasion acridienne se poursuit et se rapproche de la capitale. Cette invasion a débuté en avril 2012 et aura un impact considérable sur la production agricole et la disponibilité en pâturages pour le bétail. Le riz, ainsi que d'autres cultures, est sous la menace de dégâts majeurs et cela pourrait avoir un impact négatif considérable sur l'offre interne et le prix des céréales.

La saison des feux de brousse débute avec une centaine de foyers. Les moyens pour y faire face demeurent toujours limités, malgré l'ampleur du fléau. Le Système d'alerte aux feux, des données provenant des satellites Terra et Aqua de la NASA, fournit des informations très alarmistes en ce début de la saison sèche. La forêt et la brousse du versant occidental sont la proie des feux. Le fléau affecte notamment les régions Melaky et Menabe. Les mesures envisagées restent sommaires, faute de moyens financiers. Si les satellites ont détecté 7.611 foyers en juillet 2010, ils ont atteint 8.741 en juillet 2011. Le pic de septembre 2011 culmine à plus de 15.000 foyers contre 10.000 en 2010. Les feux de brousse grignotent chaque année des aires protégées et assèchent les sources. Il en résulte des déplacements forcés de populations et l'afflux de ruraux en périphérie des villes.

► Divers

01/06 - Défiance du patronat vis-à-vis du pouvoir : les impôts dus ne seront plus versés au Trésor⁶. « *Face à l'imbroglie juridique actuel et à l'instrumentalisation des lois à des fins politiques, le secteur privé ignore qui sont ses interlocuteurs au sein de l'appareil de l'État. C'est pourquoi tout contact institutionnel avec l'administration est suspendu à compter de ce jour [31 mai]. Compte-tenu du flou actuel, le prochain paiement de la TVA se fera au profit de la Caisse de Dépôt et de Consignations* » déclare le secteur privé dans un texte signé par plusieurs groupements patronaux. Les signataires représentent près de 90 % des impôts et taxes versés à l'État. Ntsoa Randriamifidimanana, président du FIVMPAMA, explique qu'en raison de la situation politique, les banques rejettent les demandes de prêt des entreprises. « *À ce rythme, nos entreprises vont devoir fermer leurs portes* » explique-t-il. Le président du SIM déclare pour sa part : « *Nous craignons l'insécurité engendrée par la situation* ». Le Groupement des entreprises franches (GEFP) a perdu plus de 35.000 emplois depuis 2009. Le secteur du bâtiment et travaux publics annonce sur la même période une perte de 15.000 emplois et une baisse du chiffre d'affaires de 70 %. La plateforme du secteur privé réclame l'accélération de la sortie de crise en organisant une élection démocratique libre, transparente et reconnue par la communauté internationale. La menace d'explosion sociale a été mise en exergue, outre l'invasion acridienne qui met en péril les moyens d'existence de 60 % de la population. « *Le pouvoir d'achat n'a cessé de s'effriter en quatre ans. En ce moment, nous sentons que la tension monte du côté des employés et ouvriers. Un malaise social, un risque d'explosion est à craindre. La sécurité des sites industriels est précaire avec cette crise qui n'a que trop duré. Il faut que tout cela s'arrête* », déclare Stéphane Raveloson, président du SIM.

⁶ Cf. Blog Justmad - <http://p6.storage.canalblog.com/60/92/448497/87132185.pdf>

04/06 - La déclaration du secteur privé sur la suspension du paiement de la TVA laisse l'administration publique de glace. Celle-ci se contente d'indiquer que les entreprises concernées risquent de se voir appliquer des pénalités. Pour des raisons de lourdeur administrative, les initiateurs du mouvement ont rectifié le tir. Au lieu de verser la TVA à la Caisse des dépôts et consignations, ils ont opté pour l'ouverture d'un compte séquestre auprès d'une banque primaire. Le bordereau de versement sera présenté par les opérateurs comme pièce justificative. Selon un économiste membre du Cercle de réflexion des économistes de Madagascar (CREM), l'État peut recourir à d'autres moyens pour combler le gap. « *La TVA se paie tous les trois mois. Si le secteur privé maintient cette position dans le court terme, l'état peut augmenter le volume de BTA [Bon de Trésor par Adjudication] pour disposer des moyens, mais aussi il va contribuer à la réduction de la surliquidité au niveau des banques. Mais après, il devra payer des intérêts* », déclare l'économiste. Le président du Club Développement et Ethique (CDE), Albain Rabemananjara, estime qu'il s'agit d'une décision qui n'a rien d'illégal. Il affirme que les contribuables ont le droit de verser leurs impôts sur des comptes privés dans un quelconque établissement bancaire.

01/06 - Effet de la paupérisation croissante : la consommation a été réduite de moitié au cours des 10 dernières années. La consommation de produits carnés est de l'ordre de 5 kg/habitant/an, alors que la consommation recommandée par la FAO est de 33 kg/habitant/an (ou de 45 kg de poisson ou de 60 kg d'œufs ou encore de 230 kg de lait). En dépit de cette situation, la production animale n'arrive pas à couvrir les besoins d'une population en forte croissance. Le cheptel de zébus et de porcs est en baisse alors que l'élevage constitue la principale source de revenu de près du tiers de la population rurale.

04/06 - La Banque mondiale comptabilise les coûts de l'impasse politique⁷. La crise prolongée a prélevé un lourd tribut sur l'économie et la population, en particulier sur les couches les plus vulnérables. La note publiée par la Banque décrit les graves conséquences de l'inaction politique, d'un point de vue factuel. Des années de développement socio-économique ont été perdues. En l'absence de crise, le PIB de 2013 aurait été de 20 % supérieur à son niveau actuel, un écart chiffré à 8 milliards de dollars. La crise et l'énorme incertitude qu'elle fait peser sur les investisseurs privés ont mis un coup d'arrêt à l'élan économique. Le revenu par habitant a chuté : avec la forte croissance démographique (2,9 %), la population a augmenté de plus de 3 millions de 2008 à 2013. Avec un revenu national sans modification, le revenu par tête en 2013 est retombé à son niveau de 2001. La proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté (proportion qui était déjà élevée avant la crise) aurait augmenté de plus de 10 points. Avec un taux de pauvreté de plus de 92 % au seuil de 2 dollars par jour, Madagascar est désormais l'un des pays les plus pauvres du monde. Le nombre d'enfants non scolarisés a augmenté de plus de 600.000. La malnutrition aiguë des enfants reste un problème critique et a augmenté dans certaines zones de plus de 50 %. De nombreux centres de soins ont été fermés et les parents pauvres ont dû assumer une lourde part du coût de scolarisation de leurs enfants. La plupart des OMD ne seront pas atteints en 2015. Les recettes fiscales sont en baisse, la fraude fiscale a augmenté et la capacité à maintenir le niveau des dépenses globales est tendue en raison des pressions politiques, des grèves et des chocs. L'aide officielle sur la période 2009-2013 a chuté d'environ 30 %, avec une proportion importante transférée vers des programmes humanitaires, soulevant des questions de pérennité. Les infrastructures se sont détériorées, altérant le développement à moyen et long terme. La capacité d'adaptation aux chocs exogènes est gravement compromise. La résilience de l'agriculture a contribué à éviter une crise alimentaire mais de nouveaux risques sont apparus avec l'invasion acridienne en cours. 60 % de la récolte de riz est menacée. Les problèmes de longue durée en matière de gouvernance ont été exacerbés : affaiblissement de l'État de droit, insécurité croissante, mauvaise gouvernance dans l'exploitation des ressources naturelles, progrès limités sur le front anti-corruption et faible transparence dans la gestion des ressources publiques. La résilience que le secteur privé a montrée au cours des premières années de la crise est de plus en plus mise à l'épreuve. La crise détourne l'attention d'un ensemble de défis cruciaux, hypothéquant ainsi l'avenir des citoyens malgaches.

08/06 - Le Trésor tire la sonnette d'alarme sur l'état des finances publiques. Dans son dernier bulletin mensuel, il précise : « *Très peu de personnalités politiques (candidats et dirigeants) semblent mesurer l'ampleur du problème, et ont conscience des difficultés réelles que le Trésor public rencontre pour faire face à des engagements qui ne cessent de s'aggraver. (...) La situation des finances publiques des 4 premiers mois de l'année 2013 est désastreuse. (...) Les interventions de l'Etat dans le secteur de l'énergie (opérateurs pétroliers et Jirama⁸) qui alourdissent le bilan. (...) La Jirama, qui vit sous perfusion depuis plusieurs mois, représente un gouffre financier extraordinaire. (...) 2013 annonce déjà des perspectives moroses où glissements en tous genres sont prévisibles* ».

⁷ Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/36/68/448497/87213517.pdf>

⁸ Société publique de fourniture d'eau et d'électricité

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande Ile, La Nation, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagate, Matv, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Xinhua, SlateAfrique, Afriqueinfos.

Taux de change : au 14/06/13, 1 euro = 2874 Ariary (cours pondéré)